

Chapelle des Soldats

Courrier envoyé aux paroissiens de Saint-Geyrac en juillet 1919

AUX HABITANTS DE SAINT-GEYRAC
 POUR
L'ÉRECTION D'UN MONUMENT-SOUVENIR
 EN L'HONNEUR
DES ENFANTS DE LA PAROISSE
 MORTS POUR LA FRANCE

— o —
*Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie
 Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie.*
 — o —

MON CHER PAROISSIEN,

Le moment est venu d'honorer nos Morts de la guerre. La France déjà, par la voix de ses chefs, leur a rendu hommage ; la Dordogne, à l'appel de ses élus, prépare un monument à la gloire des Périgourdins tombés au champ d'honneur ; sur les murs de quelques églises voisines on peut lire la liste glorieuse des Enfants de ces paroisses. Saint-Geyrac ne peut ni ne veut rester en arrière. Nous sommes en retard, dit-on. Mais peut-être, et justement pour avoir été moins pressés que d'autres, ferons-nous mieux qu'ailleurs.

Nous ne nous contenterons pas d'une froide plaque de marbre. Certes, il est beau d'évoquer ainsi nos morts, et il est bon, à cette évocation, de pleurer sur eux. Mais parce que la prière est un acte d'amour et un acte d'espérance, nous voulons que le monument en l'honneur de nos soldats nous incite à la prière, afin de les aimer toujours et d'espérer encore jusque dans nos larmes.

En conséquence, grâce au concours de la municipalité, toujours prête à seconder son curé, grâce aussi au concours de tous, car tous voudront contribuer à payer notre dette commune envers nos Morts, nous érigerons dans l'église de Saint-Geyrac une chapelle nouvelle. Ce sera la *Chapelle des Soldats*. C'est dans cette chapelle que viendront prier les mères et les veuves, les enfants, les frères et les sœurs de ceux qui don-

nèrent leur vie pour la France aimée. C'est dans cette chapelle que nous viendrons, nous aussi, en priant pour ceux qui ne sont plus, remercier Dieu d'avoir récompensé leur sacrifice, et de nous avoir donné, après plus de quatre ans d'épreuves et d'angoisses, la Victoire et la Paix.

Ne voudrez-vous pas, mon Cher Paroissien, prendre votre part des frais nécessités par l'érection de ce Monument-Souvenir ? Ne donnerez-vous pas votre offrande pour que soient honorés ces héros que vous avez connus et aimés ? Je pourrais vous dire que donner cette offrande est un devoir pour vous, devoir de reconnaissance et devoir de justice, et que bien ingrat seriez-vous si vous y manquiez. Ces Enfants de Saint-Geyrac sont morts pour la France : cela veut dire qu'ils sont morts pour nous. De leurs corps sanglants ils ont fait un rempart à la France : cela veut dire qu'ils ont fait de leurs corps un rempart à nos biens, à nos vies, à notre honneur, à notre passé, à notre avenir. Leur sacrifice a sauvé la France : cela veut dire que leur sacrifice nous a sauvés nous-mêmes.

Je préfère, cependant, mon Cher Paroissien, ne m'adresser qu'à votre cœur et à votre piété. Vous avez pleuré, quand, trop souvent, hélas ! regnse s'est tendue de deuil en l'honneur des Enfants de Saint-Geyrac. Il s'agit encore de pleurer pour ces pauvres Enfants. Mais il s'agit surtout de les honorer et de les glorifier. Vous les honorerez donc, et vous les glorifierez en donnant largement, et de bon cœur, à ceux qui vous tendront la main en faveur du monument-souvenir projeté, et en vous souvenant bien que, s'il est beau pour un soldat de mourir pour la Patrie, ceux qu'il a sauvés par sa mort ne pourront jamais assez lui témoigner leur gratitude et leur amour.

Vous ne faillirez, mon Cher Paroissien, je le sais, et j'en suis fier, à aucun de vos devoirs. Nos morts et leurs familles, Saint-Geyrac et son curé comptent sur vous !

3 juillet 1919.